

Arrêté DAJIM n° 260/2024

LE PRESIDENT D'UNIVERSITE COTE D'AZUR,

VU le Code de l'Éducation,
VU le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,
VU l'élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur lors du conseil d'administration en date du 9 janvier 2020,
VU l'avis du conseil de l'ED DESPEG en date du 11 février 2021,
VU l'avis du CAC en date du 23 mars 2021,
VU l'avis du CAC en date du 27 septembre 2024,

A R R E T E

ARTICLE 1 :

Madame **Flora BELLONE** est nommée Directrice de l'École Doctorale Droit et Science Politique, Economique et de Gestion (DESPEG) à compter du 1^{er} Janvier 2025 et jusqu'au 31 Décembre 2028.

ARTICLE 2 :

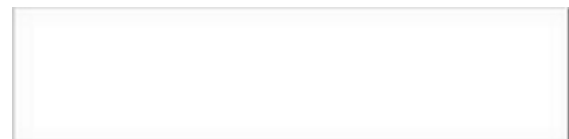
Le présent arrêté sera consultable de manière permanente au sein de la Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et de la Modernisation d'Université Côte d'Azur.

ARTICLE 3 :

Le Directeur Général des Services d'Université Côte d'Azur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nice, le

Le Président d'Université Côte d'Azur,



Jeanick BRISSWALTER

Copie :
M. Le Recteur
Intéressée